

La Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*)

Qu'est-ce que c'est ?

La renouée du Japon est une plante herbacée de la famille des Polygonacées (comme les oseilles, le sarrasin, ou encore la rhubarbe), avec un sens prononcé du gigantisme.

C'est une plante vigoureuse, aux tiges creuses érigées, rougeâtres, avec de grandes feuilles en forme de cœur. Les fleurs apparaissent à la fin de l'été. Elles sont petites, blanches, organisées en grappes et sont très appréciées des abeilles.



Quel est le problème ?

La renouée du Japon est une **espèce invasive** inscrite à la liste des 100 espèces les plus préoccupantes de l'Union internationale pour la conservation de la nature. Introduite en Europe vers 1825 pour ses qualités ornementales, elle s'est peu à peu échappée des jardins et se rencontre aujourd'hui dans une grande diversité de milieux.

On la trouve souvent sous forme de massifs homogènes défavorables à la biodiversité : sa progression se fait au détriment de la flore locale, mais aussi des vertébrés et surtout des invertébrés.

Que faire ?

Les actions à entreprendre dépendent de la configuration du terrain et de son état d'envahissement par la plante. En effet, certains milieux envahis comme les berges des cours d'eau sont particulièrement préoccupants de par leur prédisposition pour la propagation de la

plante, lors des crues par exemple. Ensuite et de façon générale, il est primordial d'intervenir le plus tôt possible, dès les premières apparitions de la plante, et avant qu'elle ne soit solidement installée sur la parcelle.

Eviter son implantation

- **CONTRÔLER L'ORIGINE DES MATÉRIAUX EN CAS DE REMBLAIS :**

Le principal vecteur de propagation de la plante est l'homme, par le transfert de matériaux infestés. Ainsi, lors de travaux ou d'aménagements, tout apport de terre végétal ou autre remblai doit être réalisé avec l'assurance de la provenance des matériaux.

- **CONSERVER UN MILIEU NATUREL DIVERSIFIÉ ET VÉGÉTALISÉ :**

La meilleure prévention contre ces plantes envahissantes reste la « naturalité », soit le caractère naturel et diversifié des habitats et des espèces présentes. En effet, la biodiversité est généralement le meilleur garant de la stabilité des milieux (en écologie, on parle de « résilience »). La prévention doit donc toujours commencer par envisager la conservation ou lorsqu'il y a lieu la « récréation » d'une naturalité maximale. C'est pourquoi on conseille toujours de re-végétaliser les zones ayant éventuellement été mises à nu par des travaux dans des secteurs ou des milieux à risque. L'idéal étant d'éviter toute perturbation anthropique dans de telles situations.

Eliminer les pieds isolés dès leur première apparition

- **EXTRAIRE LES RHIZOMES :**

L'arrachage précoce permet d'enlever les rhizomes et d'éviter ainsi le développement et la propagation de la plante. Il doit être réalisé à la main ou à l'aide d'un outil non tranchant, en tirant doucement jusqu'à extraire la totalité du rhizome. Il s'agit d'intervenir le plus tôt possible sinon le rhizome s'implantera plus fortement et sera donc plus difficile à enlever. En effet, il est inutile de s'acharner sur des jeunes pousses proches de pieds existants, celles-ci étant reliées à un rhizome qui peut descendre jusqu'à 4m de profondeur.

Limiter son développement sur les massifs présents

- **tout d'abord ; AFFAIBLIR LA PLANTE :**

La fauche régulière mensuelle sur des tiges n'excédant pas 30cm de hauteur permet d'épuiser la plante en limitant le développement des feuilles qui alimentent le rhizome « garde-manger » par photosynthèse. Cette fauche peut être réalisée manuellement ou mécaniquement, avec des coupes franches et sans fragmenter les tiges, ou par effet de pâturage par des bovins ou des caprins (lorsque les pousses sont encore tendres). Elle doit être rigoureuse et réalisée sur plusieurs années consécutives (3 minimums) afin de réellement affaiblir la plante et offrir ainsi à d'autres espèces la possibilité de s'implanter.

La couverture du sol par une bâche en polyéthylène noir est également possible pour empêcher l'accès à la lumière des plantes. Cette bâche doit déborder largement du massif (parfois plus de 3 mètres, selon l'âge du massif et donc sa capacité à puiser dans ses réserves pour étendre ses rhizomes et atteindre enfin la lumière), être lourdement lestée pour éviter que les tiges ne la soulèvent en poussant, et être posée après une fauche à raz, de préférence en

hiver. Cette bâche pourra être maintenue en place pendant au moins 3 ans, en ajustant son emprise en cas d'apparition de renouée en périphérie ou de soulèvement la première année. Elle sera ensuite enlevée, le sol sera bêché en profondeur afin d'extraire les rhizomes, puis il sera revégétalisé.

- **puis ; RESTAURER UNE DIVERSITÉ :**

Le revégétalisation consiste à replanter des espèces adaptées au milieu et à croissance rapide, afin de concurrencer la Renouée : occuper l'espace et accaparer la lumière disponible. Il est pour cela recommandé d'employer la plus grande densité et la plus grande diversité possibles d'espèces locales d'arbres, d'arbustes et de plantes grimpantes. Il faudra néanmoins continuer à couper la Renouée jusqu'à ce que les plantations aient suffisamment grandi pour permettent d'atténuer la lumière au sol.

- **sinon ; UTILISER LES GROS MOYENS :**

Le décapage des terres jusqu'à 3-4 mètres de profondeur est le seul moyen de lutter efficacement sur des Renouées déjà bien implantées. La terre doit ensuite être tamisée pour en extraire les rhizomes et parties végétales, et l'ensemble exporté vers des zones de traitement (brûlage des Renouées et mise en dépôt provisoire de la terre sur une plate-forme étanche pendant une phase d'observation de 3 ans). Le terrain décaissé doit ensuite être remblayé par de la terre exempte de Renouée. Bien sûr, les coûts d'un tel traitement sont exorbitants et incitent à la vigilance préventive quant à la propagation de la plante.

Les 10 Principes de base de la lutte contre la propagation :

- ne pas planter la renouée ;
- ne pas traiter chimiquement ;
- ne pas broyer grossièrement les tiges ;
- ne pas transporter les tiges ou les rhizomes ;
- ne pas importer de remblai contenant des rhizomes ;
- ne pas déboiser des sites proches de foyers infectieux ;
- ne pas déposer des tiges de renouées sur un sol nu exempt de renouée ;
- ne pas déposer de terre infestée ou des extraits de renouée dans la nature ;
- ne pas laisser des débris de renouée piégés dans les roues des véhicules ou les outils ;
- ne pas se décourager !

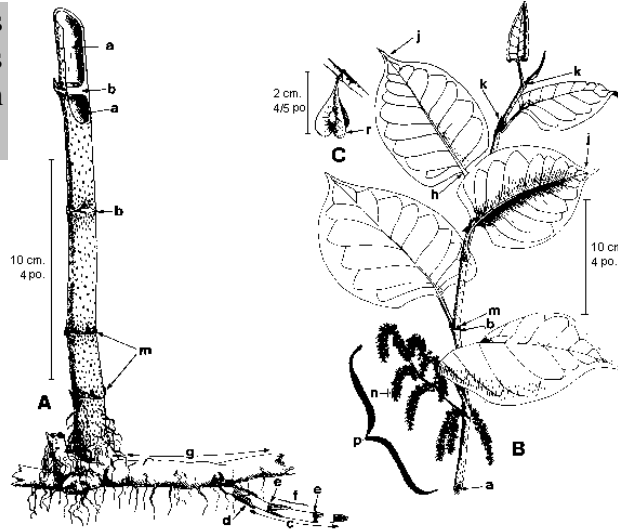
Qui contacter ?

Pour plus d'information ou de conseils, vous pouvez prendre contact avec votre mairie, ou le SATERCE, service spécialisé du Conseil Général au numéro suivant 04.79.96.75.28.

Les armes offensives de la Renouée du Japon :

Les tiges ont une croissance très rapide et peuvent atteindre plus de trois mètres de hauteur en quelques semaines seulement.

Des racines sécrètent des substances toxiques pour les autres plantes



Un bouturage parfait à partir d'infimes fragments de tige ou de rhizome.

La plante est capable de s'affranchir de la plupart des herbicides courants.

Les rhizomes sont traçants et peuvent atteindre plusieurs mètres de long et descendre jusqu'à plus de 4 mètres de profondeur, ce qui permet aux massifs de s'installer et de s'épandre largement.

5 grammes
de rhizome
a 70% de chance
de reprise !

142 mètres
de rhizomes
ont été mesurés dans
1 m³ de sable limon
dans le lit de l'Isère !

1 tige
de 3 mètres
de haut
contient
15 à 30 nœuds
susceptibles de donner
autant d'individus
par simple bouturage !

De l'utilisation du Glyphosate ...

Cette molécule est la seule substance qui a montré des résultats, limités toutefois, dans la lutte contre la Renouée du Japon. Mais sa toxicité pour l'homme et l'environnement est aujourd'hui reconnue, à tel point que le produit sera prochainement interdit à la vente. Les techniques de lutte chimique contre cette invasive sont donc inefficaces et même néfastes.